



LA VILLE RECRUTE

DES AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES - ATSEM (H/F) À TEMPS COMPLET

CATÉGORIE C - GRADE :

AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2E CLASSE DES ÉCOLES MATERNELLES

La commune de Saint-Prix, « Ville jardin » au cœur de la forêt de Montmorency et membre de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, recrute des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles – ATSEM (h/f) rattachés au Pôle familles, solidarités, proximité et santé, service Scolaire et Restauration, par voie de mutation, détachement et éventuellement par voie contractuelle.

MISSIONS

Sous la responsabilité du responsable du service Scolaire et Restauration vos missions seront les suivantes :

Rôle pédagogique sur le temps scolaire :

- Accueillir avec les enseignants des enfants au sein de la classe.
- Accompagner les enfants vers l'autonomie dans les différents moments de la vie au quotidien.
- Assister les enseignants dans la préparation et l'animation des ateliers pédagogiques.
- Préparer les activités manuelles et/ou les ateliers (peinture, collage, découpage...).
- Aider aux passages aux toilettes, aider à l'habillage et au déshabillage.
- Surveiller les enfants dans la cour de récréation et pendant la sieste en présence des enseignants sur le temps scolaire.

Rôle pédagogique sur le temps périscolaire :

- Encadrer les enfants sur le temps du repas : servir et desservir les enfants, éducation nutritionnelle, aide à la coupe et à l'épluchage des aliments.
- Assurer la surveillance de la cour de récréation et/ ou de la sieste.

Entretien des écoles :

- Au quotidien : assurer le nettoyage et le rangement de la classe, des sanitaires et des parties communes.
- Durant les vacances scolaires : nettoyage complet de l'école (classes, sanitaires, salles d'activités et parties communes).

PROFIL

- CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance (AEPE) ou CAP Petite Enfance obligatoire
- Sens de l'organisation
- Savoir travailler en équipe
- Bonnes connaissances des besoins de l'enfant
- Bonnes connaissances de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Qualités relationnelles
- Savoir adapter sa communication

Rémunération : Statutaire + régime indemnitaire (IFSE mensuelle et CIA en fin d'année) + participation employeur maintien de salaire + chèque de Noël annuel de 100 € + CNAS

Temps de travail : 35h annualisées

Postes à pourvoir dès que possible

